

Crime Organisé et police

GRC



GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

dans les communautés rurales et isolées du Canada

**Une étude des perceptions des
policiers et de leurs interventions
actuelles**



Sous-direction
Recherche et Évaluation

Direction des services de police
communautaires, contractuels et autochtones



Gendarmerie royale
du Canada

Royal Canadian
Mounted Police

Canada 

CRIME ORGANISÉ ET POLICE DANS LES COMMUNAUTÉS RURALES ET ISOLÉES DU CANADA

UNE ÉTUDE DES PERCEPTIONS DES POLICIERS/POLICIÈRES ET DE LEURS INTERVENTIONS COURANTES

Résultats préliminaires d'une recherche sur le terrain

Marcel-Eugène LeBeuf, Ph.D.

Recherche et évaluation
Direction des services de police communautaires, contractuels et autochtones (SPCCA)
Gendarmerie royale du Canada
Ottawa, 2005

Les opinions exprimées dans le présent document sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement celles de la Gendarmerie royale du Canada ou du gouvernement du Canada.

Disponible sur Internet au http://www.rcmp-grc.gc.ca/ccaps/research_eval_f.htm
et sur Infoweb au www.infoweb.rcmp-grc.gc.ca.

This document is available in English at : www.rcmp-grc.gc.ca/ccaps/research_eval_e.htm

N° au catalogue : PS64-28/2006F-PDF
ISBN 0-662-71613-2

| | |
|--|-----------|
| Avant-propos | 4 |
| RÉSUMÉ | 5 |
| Sensibilisation | 5 |
| Compétence..... | 6 |
| Confiance | 7 |
| Priorités..... | 7 |
| Ressources | 8 |
| Recommandations | 8 |
| INTRODUCTION..... | 9 |
| Études antérieures | 9 |
| Méthodologie..... | 10 |
| CONTEXTUALISATION : QU'EST-CE QUE LE CRIME | |
| ORGANISÉ | 11 |
| Un point de vue juridique | 11 |
| Un point de vue des forces de l'ordre..... | 11 |
| Un point de vue statistique..... | 13 |
| Un point de vue criminologique..... | 13 |
| Un point de vue sociologique | 14 |
| CONTEXTUALISATION : COMPRENDRE LES COMMUNAUTÉS | |
| RURALES ET ISOLÉES..... | 16 |
| CONTEXTUALISATION : POLICE ET CRIME DANS LES | |
| COMMUNAUTÉS RURALES ET ISOLÉES..... | 17 |
| La police dans les communautés rurales et isolées | 17 |
| Le crime dans les communautés rurales et isolées..... | 18 |
| CONTEXTUALISATION : OUTILS D'INFORMATION..... | 21 |

| | |
|---|-----------|
| ANALYSE DU TRAVAIL DE TERRAIN | 23 |
| Réalités du milieu rural..... | 23 |
| Sensibilisation | 24 |
| Constatations : Reconnaître le crime organisé..... | 24 |
| Compétence..... | 24 |
| Constatations : Collecte de renseignements criminels | 24 |
| Constatations : Contribuer des données dans la BNDC..... | 25 |
| Constatations : Utiliser ou consulter la BNDC | 25 |
| Confiance | 26 |
| Constatations : Outils de la communauté | 26 |
| Priorités et ressources..... | 28 |
| Constatations : Aléas du travail policier et lutte contre le crime organisé | 28 |
| | |
| Conseils pour réussir dans les régions rurales et isolées | 30 |
| Créer une sensibilisation | 30 |
| Accroître la compétence..... | 30 |
| Raffermir la confiance | 31 |
| Établir des priorités..... | 31 |
| Exploiter les ressources | 32 |
| | |
| Notes de formation..... | 32 |
| Sensibiliser | 32 |
| Accroître la compétence..... | 33 |
| Exploiter les ressources | 33 |
| | |
| Conclusion | 34 |
| Recommandations et actions..... | 34 |
| | |
| RÉFÉRENCES..... | 35 |

Avant-propos

En 2004-2005, le Conseil des opérations de la GRC a sélectionné le crime organisé dans les communautés rurales comme étant un des thèmes prioritaires de recherche. Pour une première fois, un chercheur a pu se déplacer pour rencontrer des intervenants de première ligne et leurs superviseurs. Les Opérations fédérales et internationales et la Direction des services de police communautaires, contractuels et autochtones peuvent être fières d'avoir encouragé et soutenu un projet aussi novateur. Tout au long de l'étude, de nombreux membres se sont dits reconnaissants envers la Direction générale (DG) à Ottawa d'appuyer la recherche sur une question aussi importante et complexe.

RÉSUMÉ

Le document découle d'une recherche novatrice sur la lutte contre le crime organisé dans les communautés rurales et isolées du Canada. L'étude visait à déterminer de quelles façons la police locale s'attaque aux activités liées au crime organisé. Mais entre cet objectif et la réalité sur le terrain un écart important s'est rapidement créé. D'abord, le crime organisé n'est pas une priorité majeure dans les communautés rurales et isolées. Les policiers/policières se concentrent sur le maintien de la paix, et sur les réponses à donner aux activités criminelles. Puis, comme le crime organisé n'est pas une priorité au quotidien, les policiers/policières et les gestionnaires ont tendance à croire qu'il n'existe pas dans leur localité.

Néanmoins, le rapport fait ressortir des obstacles majeurs pour une lutte efficace contre le crime organisé, énumère des difficultés actuelles et à venir et présente des recommandations pour des mesures à prendre. C'est un document de référence sur les méthodes qui fonctionnent et qui ne fonctionnent pas dans une perspective de communautés rurales et isolées. Il met aussi l'accent sur l'importance de la collecte et de la mise en commun de renseignements criminels pour l'ensemble du Canada.

La recherche fait ressortir cinq points à prendre en charge pour améliorer l'efficacité de la lutte contre le crime organisé dans les secteurs ruraux et isolés :

- n la sensibilisation;
- n la compétence;
- n la confiance;
- n les priorités;
- n les ressources.

Sensibilisation

Le crime organisé et la collecte d'informations pertinentes sont loin d'être des priorités quotidiennes pour les détachements. Le terme « crime organisé » évoque encore des stéréotypes comme la mafia ou les gangs de motards criminalisés, qui ne sont pas une source de préoccupation dans la plupart des régions rurales ou isolées. Dans les détachements, les policiers/policières ont de la difficulté à repérer les activités du crime organisé qui ne correspondent pas à ce modèle et ne colligent donc pas d'informations sur ce sujet. Autrement dit, le crime organisé est présent mais assez difficile à définir et à déceler dans ces zones.

RÉSUMÉ

Sensibilisation

Compétence

Confiance

Priorités

Ressources

Recommandations

Les services de police locaux ne voient pas ni n'attaquent le crime organisé régulièrement. Les entrevues réalisées révèlent que des activités liées au crime organisé se déroulent dans ces communautés. Toutefois, ces activités sont noyées dans le travail de routine et les appels de service.

- n Le crime organisé représente une réalité différente selon les localités ou les régions du pays.
- n Bien souvent, les perceptions et descriptions du crime organisé reflètent les actions de la police et les crimes locaux.
- n Les détachements ont des préoccupations, qui ne sont pas nécessairement liées aux priorités nationales relatives au crime organisé.
- n Dans toutes les divisions visitées, la drogue est le principal exemple cité comme étant une activité liée au crime organisé. Les introductions par effraction en sont un autre exemple, mais leur lien avec le crime organisé est rarement documenté.

Le Modèle opérationnel de la GRC oriente les opérations des policiers/policières en particulier les enquêteurs. La plupart des personnes interviewées croyaient que les enquêtes sur le crime organisé incombaient à la section des enquêtes générales et aux unités spécialisées de la Direction générale (DG). Leurs perceptions venaient du fait que certains quartiers généraux divisionnaires demandent à ce que l'information soit envoyée à la DG pour être entrée dans la Banque nationale de données sur la criminalité (BNDC).

Il y avait aussi une perception que la priorité des membres est de répondre aux besoins de la communauté, non au crime organisé. Mais cette logique est défaillante. Si chaque policier/policière déployait des efforts et fournissait des informations à la mesure de ses capacités et de ses compétences, il y a fort à parier que la lutte contre le crime organisé s'en trouverait grandement améliorée.

Compétence

Les ressources humaines, la gestion du temps, les habitudes de travail et la collecte d'informations et de renseignements criminels jouent tous un rôle majeur dans la lutte contre le crime organisé. Nos données indiquent que la pénurie des ressources humaines est une source d'inquiétude permanente ; il y a encore lieu d'inscrire la gestion du temps dans la formation continue ; les habitudes de travail sont difficiles à changer ; et la collecte d'informations demeure un problème pour les détachements et la GRC en général.

À l'échelle locale, le travail policier comporte les défis suivants au quotidien :

- n entrer régulièrement des données dans les banques de données, particulièrement la BNDC;
- n recruter des sources humaines dignes de confiance;
- n devenir davantage proactifs dans la lutte contre le crime organisé en fonction des particularités locales;
- n apprendre à gérer son temps.

RÉSUMÉ

Sensibilisation

Compétence

Confiance

Priorités

Ressources

Recommandations

Les ressources humaines, la gestion du temps, les habitudes de travail et la collecte d'informations et de renseignements criminels jouent tous un rôle majeur dans la lutte contre le crime organisé.

Les détachements ont besoin d'apprendre comment colliger des informations et les entrer dans les banques de données, mais aussi d'améliorer le partage de l'information, particulièrement chez les policiers/policières de première ligne.

- n Dans les détachements visités, aucun employé ne se consacrait entièrement au crime organisé et à ses répercussions sur la communauté.
- n La collecte d'informations et leur entrée dans la BNDC demeurent des problèmes majeurs.
- n L'information est encore partagée de façon informelle comme par le passé.

Confiance

Le manque d'informations et de renseignements criminels tangibles entraîne une incertitude marquée relativement aux répercussions du crime organisé sur les communautés. Ceci diminue la confiance que les détachements peuvent lutter contre les activités du crime organisé.

De nombreux policiers/policières interrogés ont déclaré que leur horaire chargé les empêche de s'occuper du crime organisé pour les raisons suivantes :

- n Connaissance incomplète de comment gérer les informations et les renseignements criminels;
- n il y a pénurie de ressources humaines et des contraintes budgétaires;
- n il y a un manque de méthodes de travail efficaces;
- n aucune priorité opérationnelle n'a été établie et nécessité de répondre aux besoins des communautés déservies.

Priorités

À grande échelle, il est important de concilier les priorités nationales de la GRC et les priorités locales et régionales des détachements. Les détachements locaux peuvent assumer les responsabilités suivantes :

- n service de police municipal;
- n rendre comptes aux conseils municipaux;
- n service de police provincial;
- n un service de police rural;
- n obligations policières courantes et activités quotidiennes;
- n lutter contre la tendance naturelle à éviter de créer des remous;
- n garder les dépenses au plus bas niveau.

RÉSUMÉ

Sensibilisation

Compétence

Confiance

Priorités

Ressources

Recommandations

Il est important de concilier les priorités nationales de la GRC et les priorités locales et régionales.

Ressources

Le niveau et l'étendue de la connaissance, la compréhension et la vision du crime organisé des policiers/policières de première ligne et de leurs superviseurs ont tendance à être stéréotypées et limitées pour les raisons suivantes :

- n la réalité du travail au quotidien – ce qu'ils voient au plan des arrestations, des mandats de perquisition, ce qu'ils savent au sujet des sources humaines et la façon de traiter l'information;
- n l'insuffisance des ressources humaines et financières – le sentiment de ne pas avoir assez de temps pour faire un travail efficace et de ne pas avoir suffisamment de fonds;
- n outils disponibles et utilisés dans la pratique – les outils ont une capacité limitée sans la formation nécessaire pour les utiliser.

Il existe des disparités dans l'accès aux outils technologiques et leur utilisation dans les divisions visitées. Par exemple, certaines voitures sont équipées d'un système GPS tandis que d'autres n'ont pas d'ordinateurs portables.

Recommandations

1. Afin de sensibiliser les superviseurs et les policiers/policières de première ligne à l'importance de lutter contre le crime organisé, nous suggérons d'inclure la diffusion du présent rapport dans une stratégie de communication élargie afin d'informer le plus d'intervenants possible sur le crime organisé dans les secteurs ruraux et isolés.
2. Nous suggérons de créer un programme de formation (préférentiellement en ligne) qui traiterait en détail du crime organisé dans les communautés rurales et isolées.
3. Étant donné que le crime organisé est une priorité pour le gouvernement et les services de police du Canada ainsi que la GRC, nous suggérons la réalisation d'une étude de suivi qui porterait sur les répercussions sociales du crime organisé dans les communautés rurales et isolées.
4. Finalement, nous recommandons qu'une attention particulière soit accordée aux technologies de l'information comme défi quotidien pour traiter et utiliser l'information.

RÉSUMÉ

Sensibilisation
Compétence
Confiance
Priorités

Ressources

Recommandations

Une attention particulière devrait être accordée aux technologies de l'information comme défi quotidien pour traiter et utiliser l'information.

INTRODUCTION

Cette étude porte sur le crime organisé dans les communautés rurales et isolées du Canada. Elle vise à recueillir et à analyser le point de vue des policiers/policières de la GRC dans ces communautés sur le crime organisé et à solliciter leurs idées de stratégies pour lutter contre ce type de criminalité.

Études antérieures

Même si un grand nombre de Canadiens vivent dans ces communautés, les chercheurs ont accordé très peu d'attention à la criminalité rurale, et absolument aucune au crime organisé en milieu rural. Une étude réalisée par Sécurité publique et Protection civile Canada (SPPCC) en 2002 n'abordait même pas le sujet. Il y a peu de documents sur le crime organisé dans les communautés rurales et les petites villes.

La présente étude comble cette lacune. Nous avons pris conscience que les discussions sur le crime organisé doivent tenir compte des notions générales de police et de criminalité. A ce sujet voir [Police et crime dans les communautés rurales et isolées](#) qui aide à comprendre la connaissance, la compréhension et la vision du crime organisé qu'ont les intervenants de première ligne et leurs superviseurs.

Selon Potter (2004), un chercheur sur le crime organisé en région rurale le crime organisé en région rurale a été caractérisé par des bandes désorganisées de receleurs, d'escrocs, de propriétaires de bars de danseuses nues et de voleurs de voitures. Même si la recherche dans ce domaine est relativement rare, il semble ressortir que les secteurs ruraux ont leurs vendeurs de drogue, contrebandiers, prostituées, joueurs, usuriers et voleurs de voitures. Le travail de Potter illustre l'inquiétude considérable que suscitent la croissance de la vente de drogue en gros et les organisations criminelles qui alimentent ce marché. Il note que les produits et services illicites se centrent sur les vices fondamentaux de l'homme, que sont l'alcool, le sexe et le jeu, accompagnés de drogue, mais habituellement seulement à titre secondaire. Potter conclut en disant que la grande majorité des activités criminelles en milieu rural impliquent un nombre relativement peu élevé d'individus.

Nous voulions savoir si nous dégagerions des conclusions semblables dans le cadre de cette étude. Il a été demandé aux personnes interviewées de parler du crime organisé qu'elles gèrent dans leur localité, tout en sachant qu'il existe des nuances au niveau juridique, statistique et sociologique, du renseignement (voir la note d'information [Définition du crime organisé](#)).

INTRODUCTION

Études antérieures

Méthodologie

Sommaire des résultats

Objectifs de recherche

Il est important de concilier les priorités nationales de la GRC avec les priorités locales et régionales.

Méthodologie

Nous avons sélectionné cinq divisions, en consultation avec les officiers responsables des enquêtes criminelles (voir la note [Comprendre les communautés rurales et isolées](#)). Le sous-commissaire aux SPCCA a envoyé une lettre pour solliciter l'appui des officiers responsables de la Police criminelle dans les divisions choisies. Nous avons choisi 16 détachements, soit au moins trois dans chaque division. De septembre 2004 à février 2005, nous avons réalisé des entrevues détaillées, des observations de terrain et des patrouilles conjointes avec 54 policiers/policières de première ligne et cadres moyens. Les commentaires recueillis lors des entrevues et des patrouilles conjointes ont été notés.

L'étude portait sur cinq questions générales :

- n Qu'est-ce que les policiers/policières de première ligne savent du crime organisé?
- n Comment l'ont-ils appris?
- n Voient-ils des répercussions du crime organisé sur leurs communautés?
- n Disposent-ils des outils nécessaires pour lutter efficacement contre le crime organisé?
- n Quelles sont les meilleures tactiques pour lutter contre le crime organisé dans les petites communautés et communautés isolées?

Objectifs de recherche

Documenter les conditions locales

Le projet visait à documenter le crime organisé à partir du point de vue des policiers/policières locaux, notamment des membres de la GRC :

- n Connaissance et perceptions du crime organisé
- n Préoccupations liées au crime organisé
- n Besoins définis
- n Outils d'information utilisés pour lutter contre le crime organisé (CIPC, SRRJ, bulletins d'information, médias, etc.)

Analyse des lacunes

- n Grâce à cette information, nous avons prévu suggérer des ressources et de la formation nécessaires pour améliorer l'efficacité de la lutte locale contre le crime organisé.

Recommandations

L'étude permettrait de mettre en lumière les meilleures pratiques utilisées et permettrait de suggérer des stratégies pour communiquer avec les policiers dans les communautés rurales et isolées. L'objectif de communication consisterait à sensibiliser les policiers aux activités du crime organisé qui se déroulent dans leur localité et aux répercussions négatives qu'elles ont sur la population.

INTRODUCTION

Études antérieures

Méthodologie

Sommaire des résultats

Objectifs de recherche

CONTEXTUALISATION :

QU'EST-CE QUE LE CRIME ORGANISÉ?

Il est reconnu qu'il existe des problèmes pour cerner précisément la notion du crime organisé. Ainsi, aucune définition simple ne distingue le crime organisé des autres délits graves prévus dans le *Code criminel du Canada*. Le concept du crime organisé donne lieu à l'interprétation et peut être appliqué à de nombreuses situations criminelles.

Un point de vue juridique

Selon l'article 467.1 du *Code criminel*, une organisation criminelle est un groupe, quel qu'en soit le mode d'organisation, composé d'au moins trois personnes, dont un des objets principaux est de commettre une infraction grave qui pourrait lui procurer, directement ou indirectement, un avantage matériel. L'intimidation d'une personne associée au système judiciaire, prévue à l'article 423.1, peut aussi être considérée comme une infraction commise par une organisation criminelle. Toutefois, de nombreuses autres infractions au *Code criminel* comme les homicides, la fraude, le vol de voiture et le trafic de drogue sont potentiellement liées au crime organisé. Selon cette définition, les gangs de rue, par exemple, sont-ils des organisations criminelles?

Un point de vue des forces de l'ordre

Le Centre canadien de la statistique juridique (CCSJ) (Ogrodnick, 2002:19) a consulté des services de police canadiens de grande taille au sujet du crime organisé. Le CCSJ a rapporté que l'information relative au crime organisé ne se trouve pas uniquement entre les mains des unités spécialisées en renseignements criminels, mais aussi entre celles de nombreux autres unités. De plus, il est souvent difficile d'établir un lien entre un délit et le crime organisé. Les policiers/policières de première ligne peuvent ignorer que des infractions criminelles sont reliées au crime organisé tant qu'une enquête approfondie ne le confirme pas (p. 22).

Dans ses rapports annuels, le Service canadien de renseignements criminels (SCRC) fait référence à cinq grandes catégories de crime organisé :

- n Crime organisé de souche autochtone
- n Crime organisé de souche asiatique
- n Crime organisé de souche est-européenne
- n Gangs de motards criminalisés
- n Crime organisé traditionnel (de souche italienne)

CONTEXTUALISATION

Définition du crime organisé

Comprendre les communautés rurales et isolées

Police et crime dans les communautés rurales et isolées

Outils d'information

Il est souvent difficile d'établir un lien entre un délit et le crime organisé.

NOTES D'INFORMATION

Définition du crime organisé

Comprendre les communautés rurales et isolées

Police et crime dans les communautés rurales et isolées

Outils d'information

Les priorités du SCRC en matière de renseignements criminels sont (2003:2) :

- n Le crime organisé dans les ports de mer
- n L'exploitation sexuelle des enfants
- n La circulation illégale d'armes à feu et d'outils technologiques

Les définitions du crime organisé reposent généralement sur l'origine ethnique des membres et les produits visés par leurs activités (Ogrodnick, 2002), ce qui correspond à la définition d'une organisation criminelle aux termes du *Code criminel du Canada*.

De même, Sécurité publique et Protection civile Canada (SPPCC, 2004) a établi huit priorités nationales :

- n Drogues illicites
- n Gangs de motards criminalisés
- n Criminalité économique
- n Criminalité technologique
- n Blanchiment d'argent
- n Immigration illégale et trafic d'êtres humains
- n Corruption
- n Gangs de rue

Le ministère voit comme une source d'inquiétude présente :

- n l'intimidation de personnes associées au système judiciaire
- n le jeu de hasard
- n le vol de voitures
- n les mines de diamants
- n la présence du crime organisé dans les ports de mer.

Certaines de ces priorités, comme les vols de voitures, sont des crimes en soi, tandis que d'autres, comme la criminalité économique, représentent davantage une catégorie de crime. Mais elles nécessitent toutes des enquêtes policières et des poursuites criminelles complexes.

Un point de vue statistique

Une étude réalisée par Statistique Canada en 2002 a révélé que les méthodes traditionnelles de collecte de statistiques sur la criminalité ne seraient pas efficaces dans le domaine du crime organisé. Il n'existe pas encore de catégorie « crime organisé » dans les statistiques policières canadiennes officielles. En plus de la complexité de la définition juridique du crime organisé, de nombreux facteurs expliquent cette situation :

- n **La nature du délit** : comment savoir si un délit comme la prostitution, les jeux de hasard ou la drogue est lié au crime organisé si nous ne disposons pas de suffisamment d'informations sur l'affaire ou si cette dernière ne fait pas l'objet d'une enquête?
- n **Le nombre de délits** : en comptabilisant seulement le nombre d'infractions, on prend le risque de sous-estimer le volume réel de l'activité criminelle organisée reliée à un cas particulier. Par exemple, la production et la vente de drogue ne peuvent pas être perçues comme étant reliées.
- n **Information** : Différentes unités, comme celles des crimes graves, des vols de voitures, de la fraude ou des renseignements, colligent, de l'information sur le crime organisé. Ces renseignements ne sont pas nécessairement partagés. Peu de ces unités ont des liens étroits avec les policiers/policières de première ligne.

Les groupes du crime organisé ne sont pas la même chose que les activités du crime organisé. Les groupes criminalisés peuvent être impliqués dans de nombreuses activités criminelles comme la culture de la marijuana, le blanchiment d'argent et le vol de voitures. Différentes unités de la police peuvent enquêter sur chacune de ces activités sans réaliser les liens criminels cachés qui les relient. En outre, certaines activités n'attirent pas suffisamment d'attention pour éveiller les soupçons des policiers/policières.

Une façon de contourner cette difficulté de mesurer l'ampleur du crime organisé serait de se concentrer sur les délits plutôt que sur les criminels. Par exemple, les policiers/policières enquêteraient sur un réseau de vol de voitures plutôt que sur les individus qui en font partie. Cette méthode tient compte de la fluidité des groupes et des individus impliqués dans une série d'activités criminelles.

Un point de vue criminologique

La question est de savoir si les activités du crime organisé ont des répercussions sur les communautés, et, lesquelles. Il existe très peu d'études sur les répercussions sociales du crime organisé. Si, comme certains le suggèrent, les répercussions sociopolitiques, économique-commerciales, et sur la santé et la sécurité sont nombreuses mais difficiles à mesurer, il sera aussi difficile d'obtenir des données précises à leur sujet.

CONTEXTUALISATION

Définition du crime organisé

Comprendre les communautés rurales et isolées

Police et crime dans les communautés rurales et isolées

Outils d'information

Il n'existe pas encore de catégorie « crime organisé » dans les statistiques policières canadiennes officielles.

Le crime organisé touche toutes les communautés, détruit des vies, engendre d'autres activités criminelles et suscite la peur. Il s'agit d'un problème majeur dans les communautés de tous les genres et de toutes les tailles.

Le crime organisé touche toutes les communautés, détruit des vies, engendre d'autres activités criminelles et suscite la peur (Home Office, 2004; GRC, 2004). Selon un document de Sécurité publique et Protection civile Canada (SPPCC, 2004), il s'agit d'un problème majeur dans les communautés canadiennes de tous les genres et de toutes les tailles. De nombreux problèmes sociaux comme les cambriolages pour la drogue, la contrebande de cigarettes, les arnaques de télémarketing, la prostitution juvénile et d'autres activités illégales financées sont connexes au crime organisé. Ces crimes coûtent cher, nuisent aux réalisations humaines et compromettent la sécurité publique. Bien que les coûts exacts associés à ces crimes ne peuvent être estimés, le document de SPPCC reconnaît les conséquences lourdes des actes de violence, des menaces à la qualité de vie et à la sécurité personnelle, de la hausse des frais de soins de santé liés à la consommation de drogue et à des maladies connexes, et les risques courus par les personnes qui achètent des produits de contrebande de moindre qualité sans le savoir (SPPCC, 2004). Sur un autre plan, les enquêtes criminelles complexes et de longue haleine coûtent cher, et les activités criminelles font perdre d'importants revenus fiscaux au gouvernement (GRC, 2004).

Un point de vue sociologique

Les sociologues, les commissions spéciales, les organisations internationales (von Lampe, 2002) et les policiers/policières se basent sur leurs connaissances et leur expérience pour définir le crime organisé. Ces définitions sont importantes car elles illustrent les activités quotidiennes des policiers/policières et replacent leurs priorités dans leur contexte.

En général, on peut dire que les groupes criminalisés ont les caractéristiques sociologiques suivantes (Lyman, Potter, 2000:6) :

- n Aucune revendication politique
- n Structure hiérarchique
- n Adhésion limitée ou exclusive
- n Régénération perpétuelle
- n Recours illégal à la violence (ou menace de le faire) et à la corruption
- n Répartition précise des tâches
- n Monopole
- n Règlements précis (dont un code de confidentialité)

Albanese (2002) se concentre plutôt sur les types d'activités illicites :

- n Fourniture de produits illicites
- n Prestation de services illicites
- n Infiltration ou exploitation abusive d'entreprises légitimes

CONTEXTUALISATION

Définition du crime organisé

Comprendre les communautés rurales et isolées

Police et crime dans les communautés rurales et isolées

Outils d'information

Les groupes criminalisés mènent un vaste éventail d'activités, notamment le commerce de la drogue, l'immigration illégale, l'évasion fiscale, la fraude financière et commerciale, le vol de propriété intellectuelle et la contrefaçon. Les criminels ont souvent recours à une violence extrême, à l'intimidation et à la corruption (Home Office, 2004:7). Bien qu'il soit prouvé que les groupes criminalisés varient beaucoup du point de vue de l'origine ethnique, de la force de cohésion, de la continuité ou de la sophistication, aucun de ces facteurs ne prouve qu'un groupe fait partie du crime organisé. Ils définissent simplement les types d'activités criminelles que les groupes sont en mesure de réaliser (Albanese, 2002).

Les groupes criminalisés mènent un vaste éventail d'activités, notamment le commerce de la drogue, l'immigration illégale, l'évasion fiscale, la fraude financière et commerciale, le vol de propriété intellectuelle et la contrefaçon.

CONTEXTUALISATION :

COMPRENDRE LES COMMUNAUTÉS RURALES ET ISOLÉES

La notion de « ruralité ou milieu rural » n'est pas simple à définir. Elle peut désigner des villages, de petites villes, des cantons, des comtés, des zones côtières et l'arrière-pays. En général, ce terme décrit un emplacement géographique, un mode de vie et une représentation sociale (du Plessis et al., 2002).

Les communautés rurales et isolées présentent une diversité incroyable. Chacune a des caractéristiques et un emplacement géographique qui lui sont propres. En général, l'économie locale repose sur l'agriculture, l'exploitation minière, l'exploitation du bois ou le tourisme saisonnier. Un fort pourcentage de la population canadienne vit dans des communautés rurales et isolées. Environ le tiers de la population canadienne vit en milieu rural, soit quelque neuf millions de personnes (Agriculture et Agroalimentaire Canada, 2003). Dans les Territoires du Nord-Ouest, à Terre-Neuve et Labrador et en Saskatchewan, c'est le cas de plus de la moitié de la population, comparativement à 40 pour cent au Manitoba et en Colombie-Britannique (Bollman, 2001:6).

Lawton (2004) a créé une typologie des communautés rurales qui a orienté le choix des endroits qui ont été visités.

1. Les régions rurales et isolées sont dominées par les valeurs traditionnelles de la société agraire, qui se caractérisent par des maisons unifamiliales, des fermes isolées et des habitations éparées.
2. Des villages, souvent autoproclamés, peuvent être situés à proximité de zones urbaines et prendre de l'expansion ou rétrécir selon les variations de l'activité sociale et économique.
3. Des villages au caractère historique sont le centre social et économique de la communauté.
4. Des zones industrielles effondrées connaissant un grave déclin économique (par exemple, d'anciennes mines de charbon).
5. Des zones côtières et l'arrière-pays peuvent être divisés entre les régions visitées et celles qui le sont moins.

Les régions rurales ont également un caractère culturel distinct selon une étude réalisée en Angleterre et au pays de Galles (Lawton, 2004, U.K., 2003a). Elles sont souvent petites et très unies (tout le monde se connaît). (Weisheit & Donnermeyer, 2000).

CONTEXTUALISATION

Définition du crime organisé

Comprendre les communautés rurales et isolées

Police et crime dans les communautés rurales et isolées

Outils d'information

Environ le tiers de la population canadienne vit en milieu rural, soit quelque neuf millions de personnes.

CONTEXTUALISATION :

POLICE ET CRIME DANS LES COMMUNAUTÉS RURALES ET ISOLÉES

La question du crime organisé est intrinsèquement liée à la police et au crime en milieu rural comme priorité d'application de la loi. Toutefois, il faut comprendre les obligations quotidiennes de la police pour comprendre la stratégie élaborée pour lutter contre le crime organisé.

La police dans les communautés rurales et isolées

La police en milieu rural diffère de la police urbaine à de nombreux égards. Le travail policier dans les petites villes et les régions rurales demande de parcourir de grandes distances pour couvrir l'ensemble du territoire, de montrer une présence active et quotidienne dans la communauté et d'entretenir des relations sociales avec les membres de la communauté en dehors des fonctions policières. Cela demande d'être près de la communauté, de prendre en charge un vaste éventail de problèmes sociaux et communautaires qui ne sont pas nécessairement liés à l'application de la loi et de prendre des mesures à l'égard de ce que la communauté perçoit comme étant des problèmes majeurs locaux.

Les pratiques de la police sont influencées non seulement par la capacité des policiers/policières à s'intégrer dans leur communauté, mais aussi par leur habileté à comprendre la contribution des citoyens au bien-être de leur communauté.

Pour être efficace dans une communauté rurale ou isolée, un policier doit s'adapter et s'intégrer à cette dernière afin de comprendre les besoins de la population et d'être en mesure d'agir en conséquence. Ce processus complexe peut prendre un temps considérable. Il nécessite une compréhension et une acceptation du policier et de la communauté. Même après presque dix années dans une communauté, un policier/policière peut toujours être considéré comme un étranger par de nombreux résidents.

L'adaptation est-elle plus facile pour les policiers/policières qui travaillent dans leur communauté d'origine? Les relations avec les citoyens seront facilitées vu que le policier/policière connaît les coutumes locales. Cependant, le fait d'être connu par les membres de la communauté limite les possibilités d'infiltration. En outre, certaines relations sociales ou familiales antérieures peuvent nuire aux activités professionnelles.

CONTEXTUALISATION

Définition du crime organisé

Comprendre les communautés rurales et isolées

Police et crime dans les communautés rurales et isolées

Outils d'information

Pour être efficace dans une communauté rurale ou isolée, un policier doit s'adapter et s'intégrer à cette dernière afin de comprendre les besoins de la population et d'être en mesure d'agir en conséquence.

Quelle incidence une mutation a-t-elle sur la communauté et le travail d'un policier? Pendant qu'ils gravissent les échelons de leur profession, les policiers/policières peuvent vivre dans une communauté pendant une période limitée. En général, les résidents des communautés rurales et isolées y vivent depuis longtemps. La stabilité à long terme des communautés repose sur les communautés elles-mêmes et l'instabilité peut davantage prévenir des policiers/policières. Les gens qui appartiennent à une communauté depuis longtemps (souvent plusieurs générations) ont tendance à régler leurs problèmes de façon informelle entre eux, particulièrement si aucun élément criminel majeur n'entre en ligne de compte. Il arrive aussi que des actes criminels, comme la violence physique, ne soient pas nécessairement signalés à la police.

Finalement, dans les provinces à contrat, les chefs de détachement et les policiers/policières de première ligne doivent rendre des comptes à la municipalité, à la communauté et au conseil municipal tout en maintenant leur loyauté envers la GRC. Cela signifie que des questions légitimes sur leur travail sont soulevées et on s'attend à ce qu'ils tiennent compte des priorités définies par le conseil municipal.

Le crime dans les communautés rurales et isolées

Selon des spécialistes des communautés rurales, les forces sociales qui façonnent les communautés rurales et urbaines sont similaires, bien que la nature des crimes et des demandes d'intervention policière puissent varier. Par exemple, une étude sur les tâches policières en milieu rural a révélé que les incidents où des gens ferment leur voiture en laissant les clés à l'intérieur, les demandes d'information et les alarmes commerciales sont rares (Frank & Liederbach, 2003:55). Cependant, ils répondent fréquemment à la consommation de drogue, à l'ivresse au volant, à la criminalité juvénile, au trafic et la production de drogue et à la violence conjugale (Hawkins, Weisheit, 2003; Potter, Gaines, 1992).

Statistique Canada a réalisé une étude sur les crimes contre la personne (agressions sexuelles, vols qualifiés, tentatives de vol, voies de fait, vols personnels et tentatives de vol personnel, etc.) et les incidents contre la propriété (introduction par effraction, tentative d'introduction par effraction, vol de voiture ou de pièces de voiture, cambriolage, tentative de vol, vandalisme, etc.) en milieu rural. Les victimes de crimes contre la personne sont 30 pour cent moins nombreuses en milieu rural et les victimes de crimes contre la propriété, 40 pour cent moins nombreuses. Dans les communautés rurales, les résidents ont deux fois moins de chances de se sentir menacés lorsqu'ils marchent seuls à la tombée de la nuit qu'en milieu urbain (Fellegi 1996:15). Les problèmes criminels majeurs dans les petites villes et les milieux urbains sont les mêmes pour la police (Hawkins, Weisheit 2003:26).

Cependant, la portée et la nature des crimes et d'autres problèmes sociaux sont très différents dans les communautés rurales. Les relations sociales et

CONTEXTUALISATION

Définition du crime organisé

Comprendre les communautés rurales et isolées

Police et crime dans les communautés rurales et isolées

Outils d'information

Dans les communautés rurales, les résidents ont deux fois moins de chances de se sentir menacés lorsqu'ils marchent seuls à la tombée de la nuit qu'en milieu urbain.

les contrôles informels influent davantage sur le comportement des résidents ruraux que les mesures policières traditionnelles (Donnermeyer 1994:1).

En milieu rural, de nombreux résidents, y compris les policiers/policières, se connaissent, se voient tous les jours et font partie de réseaux sociaux qui s'entrecroisent plutôt qu'être segmentés. (Weisheit, Donnermeyer, 2000:328). En général, les gens ont une attitude plus positive envers les taux de criminalité et craignent moins d'être victimes d'un crime (U.K., 2003a; Aust, Simmons, 2002).

Les relations entre les policiers/policières et la communauté semblent moins contraintes et plus naturelles. Les policiers/policières et les citoyens ont l'occasion de se rencontrer, au quotidien, dans différents rôles sociaux ce qui peut influencer les interactions lorsqu'un problème se pose (Hawkins et Weisheit, 2003:27). Les policiers/policières en milieu rural et dans les petites villes sont plus susceptibles d'échanger sans confrontation avec les citoyens (Frank et Liederbach, 2003).

Une autre différence majeure s'illustre par le fait que les forces économiques, sociales et culturelles associées à la montée de la criminalité, de la violence, de la délinquance et des activités des gangs font d'abord leur apparition dans les régions urbaines, puis se répandent dans les secteurs isolés. La criminalité en milieu rural résulte de la combinaison de ces facteurs et change au fil du temps (Weisheit, Wells, 1999:3).

Quelques observations sur les crimes graves dans les communautés rurales et isolées ressorties des entrevues avec les policiers/policières :

- n Les crimes reflètent ce qui définit une communauté, par exemple davantage de vols de bateaux dans les villages de pêcheurs.
- n Les crimes semblent étroitement liés à l'économie d'une région, aux infrastructures et à la géographie des lieux.
- n La richesse ou la pauvreté d'une communauté a une incidence sur les crimes. Chacune entraîne des crimes d'une portée ou d'une perspective différentes.
- n Les policiers/policières des villes ou des municipalités élargies peuvent avoir de la difficulté à comprendre que dans des communautés rurales et isolées, l'accès à la nourriture et à l'alcool peut être limité. Des lors ces produits peuvent faire l'objet d'un marché illicite chapeauté par le crime organisé. Il se peut aussi qu'il ne leur vienne jamais à l'esprit que des outils ou de l'équipement de ferme, qui coûtent cher, puissent être volés et revendus par un réseau du crime organisé.
- n Les drogues illicites étaient probablement la plus importante source de préoccupation identifiée dans toutes les régions visitées.

CONTEXTUALISATION

Définition du crime organisé

Comprendre les communautés rurales et isolées

Police et crime dans les communautés rurales et isolées

Outils d'information

Les policiers/policières et les citoyens ont l'occasion de se rencontrer, au quotidien, dans différents rôles sociaux ce qui peut influencer les interactions entre eux lorsqu'un problème se pose.

- n Le crime en milieu rural peut avoir un caractère propre. Par exemple, le vol et la revente de produits chimiques agricoles demandent une expertise analogue au vol et à la revente d'œuvres d'art par exemple. Ceci demande que les policiers/policières et enquêteurs possèdent les connaissances nécessaires pour saisir toute l'ampleur du problème. Cet élément devrait être ajouté à la formation et au perfectionnement des policiers/policières.

CONTEXTUALISATION :

OUTILS D'INFORMATION

La valeur de la collecte, la diffusion et la mise en commun d'informations est directement visible lorsque les détachements luttent contre le crime local, organisé ou non. Nos données montrent que l'information peut être divisée en quatre catégories, qui ne sont pas exclusives :

1. Les rumeurs et les ouï-dire (informations non prouvées qui, souvent, ne sont pas entrées dans les banques de données).
2. Les informations officielles entrées dans les banques de données.
3. Les informations obtenues grâce à la mise en commun avec d'autres organismes d'application de la loi.
4. Les informations obtenues de sources ouvertes.

Première catégorie : informations non officielles

La première catégorie regroupe les informations associées à des rumeurs ou à des ouï-dire communiqués par des citoyens impliqués ou obtenus en s'adressant à des personnes concernées. Ces informations ont une valeur limitée. Pour les utiliser en appui à un mandat de perquisition, par exemple, les policiers/policières doivent les confirmer, ce qui est parfois impossible.

Deuxième catégorie : informations officielles

La deuxième catégorie réunit les informations officielles transcrites dans les rapports de sources et banques de données comme la BNDC. Ces informations supportent les mandats de perquisition et servent d'informations courantes pour les enquêtes ou les affaires préoccupantes. Les policiers/policières doivent pouvoir compter sur des informateurs codés pour que l'information puisse être utilisée dans les enquêtes. Des policiers/policières nous ont dit que « sans informateurs dans une communauté comme celle-ci, on ne peut tout simplement pas faire son travail. »

Les informations recueillies de cette catégorie doivent donc être traitées pour pouvoir servir de données de référence dans des enquêtes ultérieures. Mais, comme il a été mentionné, de nombreux policiers/policières ne consultent pas la BNDC et n'y contribuent pas non plus.

CONTEXTUALISATION

Définition du crime organisé

Comprendre les communautés rurales et isolées

Police et crime dans les communautés rurales et isolées

Outils d'information

De nombreux policiers/policières ne consultent pas la BNDC et n'y contribuent pas non plus.

Troisième catégorie :le partage d' informations officielles

Ces informations sont communiquées à d'autres organismes d'application de la loi ou obtenues auprès d'eux. Les policiers/policières interrogés ne considéraient pas l'échange d'informations comme une priorité, mais comme une mesure à prendre au besoin.

Quatrième catégorie : informations publiques

Ces informations sont obtenues de sources ouvertes comme les journaux, les documents gouvernementaux, les rapports de recherche et les études. Ce sont des sources d'informations nécessaires pour des produits comme les diamants par exemple.

CONTEXTUALISATION

Définition du crime organisé

Comprendre les communautés rurales et isolées

Police et crime dans les communautés rurales et isolées

Outils d'information

ANALYSE DU TRAVAIL DE TERRAIN

Réalités du milieu rural

Les détachements ruraux et isolés de toutes les divisions ont des points communs qui les distinguent des nombreux autres détachements :

- n La plupart des citoyens sont nés au Canada ou ont immigré il y a longtemps
- n Les communautés traditionnelles subissent des transformations sociales majeures (p. ex., nombre croissant de travailleurs itinérants)
- n Les secteurs d'affaires sont basés sur les ressources naturelles (pêche, foresterie, pétrole, mines de diamants, etc.)

Ces facteurs sont liés aux activités sociales et commerciales locales et régionales et risquent de poser des difficultés pour les interventions de la police :

- n La géographie est en elle-même un obstacle à la surveillance et aux recherches et offre de fait aux criminels des occasions de se cacher (les chances d'être vus sont minimales)
- n Certaines communautés sont isolées et on y accède souvent par de mauvaises routes, lorsqu'il existe des routes
- n Ces détachements, de petite taille, ne disposent pas toujours de l'expertise spécialisée pour une enquête, qui peut être difficile à obtenir auprès d'un grand centre
- n Il peut être impossible de patrouiller le territoire aussi efficacement qu'on le souhaiterait

Les données recueillies par le travail de terrain suggèrent que l'efficacité des policiers/policières et des détachements à détecter et à lutter contre le crime organisé dépend de cinq facteurs :

- n La sensibilisation
- n La compétence
- n La confiance
- n Les priorités
- n Les ressources

Chaque facteur a une incidence sur les autres. Les trois premiers facteurs se rapportent à la formation et à l'expérience. Les deux autres sont liés à une capacité et stratégie organisationnelle.

ANALYSE DU TRAVAIL DE TERRAIN

Sensibilisation

Compétence

Confiance

Priorités et ressources

La lutte contre le crime organisé varie en fonction des éléments suivants :

- *Disparités régionales*
- *Outils disponibles et utilisés dans la pratique, notamment l'échange d'informations*
- *Les impondérables du travail policier*

Chaque facteur a une incidence sur les autres.

Sensibilisation

Constatations : reconnaître le crime organisé

Les personnes interrogées ont facilement défini le crime organisé et décrit des activités criminelles locales qui pourraient entrer dans cette catégorie. Toutefois ils n'ont pas fait les liens entre les deux.

- n Dans ses rapports annuels, le SCRC divise le crime organisé en cinq grandes catégories. Paradoxalement, le crime organisé semble sans visage. Les membres ont déclaré ne pas être aux prises avec les activités du crime organisé au quotidien, ou s'ils le font, les ont définies comme des incidents isolés et non reliés, sans rapport avec le crime organisé.
- n La plupart des policiers/policières interviewées ne font pas le lien entre la définition du crime organisé dans le *Code criminel* et les crimes qu'ils identifient dans leurs communautés. Ils considèrent que les crimes sont locaux vu qu'ils ne correspondent pas à l'image stéréotypée des activités ou des groupes du crime organisé (p. ex., la mafia).
- n Les définitions que les policiers/policières donnent du crime organisé, ou l'absence de définition reflètent leurs activités quotidiennes et sur ce qu'ils entendent dire à propos du crime organisé.
- n Le crime organisé comme question nationale n'est pas perçu comme une priorité opérationnelle et peut être incompatible avec les sources de préoccupation et les priorités des détachements. Le défi pour les superviseurs est non seulement de comprendre les complexités du crime organisé et ses répercussions, mais aussi aller plus loin en faisant de la lutte contre le crime organisé une priorité opérationnelle et de la mettre en pratique.
- n Une division visitée mesurait les activités criminelles organisées en partant du principe qu'une organisation criminelle pouvait compter deux membres, plutôt qu'au moins trois selon la définition du *Code criminel*.

Compétence

Constatations : Collecte de renseignements criminels

Comme un policier disait, l'information est le pain et le beurre de la police. L'information n'est pas le renseignement criminel. Les renseignements criminels résultent des informations qui ont été analysées.

- n Recueillir des informations dans le cadre d'une enquête peut être un défi pour des détachements. Par exemple, une opération d'infiltration peut signifier de faire appel à des membres d'autres détachements, si ils sont disponibles. Ils peuvent ne jamais l'être, comme mentionné.

ANALYSE DU TRAVAIL DE TERRAIN

Sensibilisation

Compétence

Confiance

Priorités et ressources

CATÉGORIES DU SCRC

Crime organisé de souche autochtone

Crime organisé de souche asiatique

Crime organisé de souche est-européenne

Gangs de motards criminalisés

Crime organisé traditionnel (de souche italienne)

Faits élémentaires sur la collecte de renseignements criminels sur le crime organisé selon la perspective des policiers/policières :

- n Les renseignements criminels doivent être recueillis et consignés dans des rapports de renseignements.
- n Les policiers/policières doivent être encouragés à soumettre des rapports de renseignements.
- n Certains policiers/policières ne soumettent pas de rapports de renseignements criminels.

Ces faits ne semblent pas toujours vrais d'un point de vue opérationnel, où la notion de renseignement prend une autre signification. Si les policiers/policières ne rédigent pas de rapports de renseignements, c'est au superviseur à prendre les choses en charge, à les sensibiliser à l'importance de réunir des renseignements et de leur montrer comment le faire de façon efficace.

Constatations : Contribuer des données dans la BNDC

Le processus d'entrée de données dans la BNDC n'est pas uniforme dans toutes les divisions.

- n Dans une division, les policiers/policières entrent eux-mêmes leurs informations dans la banque de données.
- n Dans une autre, un coordonnateur des renseignements contrôle et saisit l'information qui lui est fournie.
- n Dans une troisième division, les policiers/policières envoient toute l'information au quartier général, qui l'évalue et l'entre dans la BNDC.
- n L'information est enregistrée si elle semble importante dans une perspective locale.
- n L'information est enregistrée si on la juge suffisamment de qualité pour être diffusée (autrement dit, si elle peut être utile pour une enquête).
- n L'information est enregistrée si les membres savent utiliser le processus.
- n Entrer que les informations qui sont jugées pertinentes.

Constatations : Utiliser ou consulter la BNDC

L'autre facette importante consiste à déterminer si les policiers/policières utilisent la BNDC en tant que source d'information. De nombreux facteurs déterminent si la BNDC est utilisée, et de quelle façon. Les policiers/policières ont déclaré ne pas utiliser la BNDC pour les raisons suivantes :

- n Ils sont trop occupés à d'autres tâches.
- n Ils ne sont pas conscients de l'utilité que l'information peut avoir.

ANALYSE DU TRAVAIL DE TERRAIN

Sensibilisation

Compétence

Confiance

Priorités et ressources

Il incombe au superviseur de sensibiliser les policiers/policières à l'importance de réunir des renseignements criminels et de leur montrer comment le faire de façon efficace.

- n Ils n'ont pas besoin de consulter la BNDC dans leurs activités quotidiennes.
- n Ils ne comprennent pas à quel point l'information peut être utile dans leur travail.
- n Ils ne savent pas comment l'utiliser n'ayant pas reçu de formation à cet effet.

Pour remédier à la situation, un superviseur a suggéré de nommer un coordonnateur des renseignements dans chaque détachement.

Les superviseurs et les policiers/policières de première ligne préfèrent utiliser des banques de données autres que la BNDC pour les raisons suivantes :

- n Elles sont plus conviviales.
- n Elles donnent des résultats immédiats.
- n Elles permettent de diffuser l'information facilement.
- n Les informations qu'elles fournissent sont pertinentes.

Confiance

Constatations : Outils de la communauté

L'emplacement des détachements peut influencer la capacité des policiers/policières à lutter contre le crime organisé. Il peut aussi jouer un rôle majeur dans la compréhension que les policiers ont du crime organisé. En gardant ces faits à l'esprit, nous avons examiné les outils d'enquête que les policiers/policières choisissent pour lutter contre le crime organisé.

Selon les superviseurs et les policiers/policières, le choix et l'utilisation des outils dépendent de facteurs géographiques et des particularités régionales. Les outils discutés sont les suivants :

Informations et sources

Les informations fournies par des citoyens impliqués et des informateurs vont de pair et représentent l'outil le plus utilisé par les personnes interviewées. En théorie, il s'agit de la façon la plus efficace de découvrir les activités louches dans la communauté et de planifier les interventions qui s'imposent. Mais il n'est pas facile de recruter des informateurs. Apprendre à recruter efficacement des sources est vu comme un prérequis pour les unités spécialisées ou pour être admissible à l'avancement.

On attend aussi des policiers/policières qu'ils connaissent les membres de la communauté, qu'ils soient connus de ces derniers, qu'ils comprennent leurs besoins et qu'ils agissent en conséquence.

ANALYSE DU TRAVAIL DE TERRAIN

Sensibilisation

Compétence

Confiance

Priorités et ressources

Les policiers/policières sont occupés à patrouiller en voiture, à assumer des tâches administratives comme la rédaction de rapports, à entretenir les véhicules de police et à se déplacer vers des destinations précises.

Ces processus complexes qui prennent un temps considérable peuvent être difficiles à cause des contacts informels limités entre policiers/policières et citoyens. Les policiers/policières sont occupés à patrouiller en voiture, à assumer des tâches administratives comme la rédaction de rapports, à entretenir les véhicules de police et à aller et revenir à des destinations précises. Dans certains détachements isolés, un temps considérable est passé sur la route. Lorsqu'ils n'assument pas des tâches policières, ils s'acquittent d'obligations personnelles ou prennent une pause ou un repas. Le temps consacré à des activités comme le traitement d'affaires criminelles, les fonctions administratives connexes et le maintien de l'ordre est étonnamment limité (Frank, Liederbach, 2003:52).

Programmes de prévention du crime

Les programmes de prévention du crime n'ont pas été conçus ni adaptés pour les particularités du crime organisé. La plupart portent sur les crimes en général et sur les priorités des communautés comme les excès de vitesse, le vandalisme et la violence. Ils répondent aux situations locales et aux facteurs qui influencent la qualité de vie.

Mise en place d'opérations spéciales

La surveillance et la collecte d'informations peuvent être difficiles à cause de la géographie, de l'isolement et de l'accès limité aux informateurs. Lorsqu'il réussit à amasser des informations, un détachement peut mettre en place un projet spécial pour ce qui semble un crime en progression. Cependant, les projets spéciaux nécessitent des ressources humaines et financières provenant d'unités spécialisées des grands centres (les quartiers généraux des divisions). Ces projets ne reçoivent pas toujours une réponse positive.

Programme Pipeline/Convoy/Jetway

Ce programme vise à intercepter des criminels potentiels en transit. Les policiers/policières interceptent des véhicules et demandent l'autorisation du conducteur pour procéder à une perquisition. Pour être efficaces, les policiers/policières doivent être formés et capables de mettre en application les techniques qu'ils ont apprises. L'accès à cette formation peut être limité en raison d'un manque de temps ou des priorités du détachement.

Le Programme Pipeline/Convoy/Jetway repose sur l'hypothèse que les gens sont de plus en plus mobiles, une mobilité qui risque de créer de nouveaux types de crime. Cependant, des études sur les déplacements des criminels au Royaume-Uni ont révélé que la plupart des contrevenants oeuvrent près de leur lieu de résidence ou de l'endroit où ils passent leur temps libre. Ils parcourent de courtes distances et leurs crimes ont tendance à être opportunistes plutôt que prémédités (Wiles, Costello, 2000) (cette étude ne portait pas sur le crime organisé).

ANALYSE DU TRAVAIL DE TERRAIN

Sensibilisation

Compétence

Confiance

Priorités et ressources

Matière à réflexion

Par rapport au temps disponible et au travail sur le crime organisé il y a lieu de se demander si les policiers/policières sont trop occupés en tout temps ou plutôt qu'il ne leur reste pas de temps pour voir, observer et déceler le crime organisé dans leur communauté.

Réunions et partenariats

Les réunions et les partenariats, surtout lorsqu'ils sont fréquents, représentent une excellente façon d'installer la confiance et la collaboration avec des partenaires des forces de l'ordre.

Planification stratégique

La planification stratégique est-elle un outil opérationnel? La planification stratégique selon la perspective opérationnelle d'un détachement consiste à travailler sur les cas ou quotidien, et sur les urgences dans le contexte global de la criminalité, des tendances en matière de criminalité, des problèmes particuliers à certaines régions et des problèmes émergents en matière de criminalité. Selon les données, cet outil serait rarement utilisé sur le plan opérationnel.

Priorités et ressources

Constatations : Aléas du travail policier et lutte contre le crime organisé

La police en milieu rural ou isolé représente un parfait exemple du travail police général à son meilleur. Il est attendu que les policiers/policières répondent aux besoins des communautés, notamment en répondant aux appels de routine (chien qui aboie, déposition relative à une bicyclette volée, vandalisme, introduction par effraction, infraction au code de la route), en patrouillant les rues et montrent une présence aux activités de la communauté. Les personnes interviewées ont mentionné plusieurs facteurs qui peuvent empêcher la lutte contre le crime organisé.

Les facteurs suivants, individuellement ou un groupe, peuvent jouer un rôle déterminant dans la décision de lutter ou non contre le crime organisé. Parmi les plus déterminants mentionnons les suivants :

Ressources humaines disponibles

Les superviseurs et les policiers/policières de première ligne considèrent la dotation en personnel comme un problème majeur. Les détachements sont confrontés à une pénurie chronique de personnel formé pour le travail de première ligne et pour les incidents imprévus. Cette pénurie s'explique par les vacances, les congés de maladie et les postes laissés vacants. De plus, les connaissances spécialisées font parfois défaut. Un détachement peut être incapable de préparer un mandat de perquisition comme il se doit, de réaliser des interrogatoires efficaces, etc.

En général, les policiers/policières ont besoin d'être formés dans ces domaines et d'être capable de les mettre en pratique. Finalement, il semble que les membres aient de la difficulté à cerner les problèmes soit à cause de leur manque d'expérience ou, de formation ou simplement parce qu'ils n'ont pas la motivation pour le faire.

ANALYSE DU TRAVAIL DE TERRAIN

Sensibilisation

Compétence

Confiance

Priorités et ressources

Officiers supérieurs et policiers/policières d'expérience disponibles

En plus de manquer de sang neuf, les détachements manquent souvent de policiers/policières d'expérience. Les policiers/policières chevronnés qui pourraient servir de mentors aux membres juniors sont mutés et remplacés par des membres inexpérimentés ou juniors. Chacune des divisions et des détachements visités pour l'étude comptaient un pourcentage élevé de membres juniors. Reste à voir comment cette situation influencera les pratiques quotidiennes reliées au crime organisé.

Fonds

Les détachements ont besoin de fonds pour leurs activités quotidiennes et leurs interventions spéciales, mais ils ne peuvent pas toujours les obtenir.

Informations

L'importance de recueillir des informations, d'enrichir les banques de données et de mettre les informations en commun a déjà été discutée.

Horaire

L'horaire et la charge de travail des policiers/policières peuvent les empêcher de lutter contre le crime organisé, faute de temps.

L'ensemble des divisions et des détachements visités pour l'étude comptaient un pourcentage élevé de membres juniors. Il reste à voir comment cette situation influencera les pratiques quotidiennes reliées au crime organisé.

Conseils pour réussir dans les régions rurales et isolées

Dans le cadre de l'étude, de nombreuses mesures contribuant à l'efficacité de la police et de la lutte contre le crime organisé ont été identifiées. Elles ne sont pas nécessairement nouvelles, mais prennent une importance secondaire à cause de la charge de travail.

L'éventail des outils et des méthodes mis au point et utilisés illustre le dynamisme des détachements et la façon dont les problèmes locaux sont pris en charge. Mais aucune méthode ne convient à tous les détachements et les outils ne sont pas nécessairement transférables, même s'ils se rattachent à des problèmes similaires.

Créer une sensibilisation

- n Connaître sa communauté.
- n Identifier les crimes et les criminels dans le contexte du détachement et de la communauté.
- n S'assurer que les employés reçoivent des séances de formation appropriées et à jour en raison de l'évolution rapide du crime organisé.
- n Consigner à l'usage des policiers/policières dans un carnet les détails sur les membres de la communauté qui sont potentiellement dangereux.
- n Reconnaître que les activités criminelles reflètent la communauté où elles sont commises. Pour être efficaces, les mesures prises par la police doivent donc être adaptées à la communauté.

Les activités criminelles reflètent la communauté où elles sont commises. Pour être efficaces, les mesures prises par la police doivent donc être adaptées à la communauté.

Accroître la compétence

- n Organiser des réunions officielles pour discuter des informations courantes, continues et nouvelles sur le crime organisé.
- n Nommer un coordonnateur des renseignements criminels qui veillera à ce que les renseignements soient entrés dans la BNDC.
- n Tenir des ateliers et des conférences sur le crime organisé en général, sur la BNDC et sur les liens entre le crime organisé et les activités criminelles locales.
- n Acquérir des connaissances spécialisées sur des crimes potentiels liés à l'industrie locale ou à la communauté (exploitation d'un casino, par exemple).
- n Surveiller en tout temps et consigner les éléments nouveaux dans la communauté (extinction d'une industrie, aménagement d'un lotissement résidentiel, etc.).

Créer la confiance

- n Pour réussir, les policiers/policières doivent apprendre à aimer leur vie dans leur communauté.
- n Un superviseur a suggéré qu'on accroche des photos de membres de la communauté dans le détachement pour rappeler aux policiers/policières « qu'il y a de bonnes personnes dans la communauté ».
- n Connaître les membres de la communauté et se faire connaître d'eux en participant à des activités communautaires, en se rendant dans les écoles, en adhérant à des groupes communautaires ou à des organismes de bienfaisance, etc.
- n Créer des partenariats avec les entreprises, les bénévoles et les groupes sociaux de la communauté et apprendre à connaître les dirigeants de la communauté lors de rencontres officielles ou informelles.
- n Encourager la communication directe entre les policiers/policières et les membres de la communauté.
- n Établir des partenariats avec d'autres services de police, notamment en organisant des ateliers sur un sujet d'intérêt commun comme la mise en commun des informations et la collecte de renseignements criminels.
- n Promouvoir, améliorer ou contribuer à former des groupes multiorganisationnels et y participer activement. Ces groupes peuvent réunir des intervenants du domaine de l'éducation ou des services sociaux, des gens d'affaires ou les membres du conseil d'administration de l'hôpital pour discuter des problèmes communautaires et tenter de les résoudre.

Établir des priorités

- n Apprendre à fixer des priorités en fonction des activités quotidiennes du détachement.
- n Charger un policier/policière de revoir, de gérer et de traiter les renseignements criminels pour le détachement.
- n Faire du crime organisé une priorité, au même titre que la sécurité routière et la jeunesse, par exemple. Un détachement peut confier la responsabilité de cette priorité à un policier en particulier.
- n Désigner un membre qui soit responsable d'assurer la liaison avec le conseil municipal de chaque communauté, de tenir un dossier pour chacune, etc.

CONSEILS

Notes de formation

Créer des partenariats avec les entreprises, les bénévoles et les groupes sociaux de la communauté et apprendre à connaître les dirigeants de la communauté lors de rencontres officielles ou informelles.

Exploiter les ressources

- n Adapter les outils aux besoins des policiers/policières dans les détachements ruraux et isolés.
- n Former suffisamment de ressources, notamment à la consultation et à l'utilisation efficaces de banques de données comme le SARC, la BNDC et le SIRP.
- n Consacrer suffisamment de fonds à l'organisation d'opérations policières de grande envergure, au besoin.

Notes sur la formation

L'importance de la formation et la nécessité d'en offrir ont été des thèmes récurrents à cette recherche de terrain. Cependant, la formation ne peut pas être offerte au détriment de la dotation en personnel. Bien que la formation doive être structurée et supervisée, la formule idéale pour les communautés rurales et isolées consiste en des cours personnalisés, en ligne ou sur disque compact là où l'accès à Internet est limité. La formation théorique devrait être complétée par une formation pratique pour que les membres aient la confiance nécessaire pour s'aventurer dans les méandres du crime organisé.

Sensibiliser

Le crime organisé au Canada reflète une réalité différente selon qu'il est défini par des policiers/policières, des universitaires et le *Code criminel*. Parfois, ces définitions semblent indépendantes, d'autres fois elles se complètent.

Les policiers/policières des détachements ruraux et isolés ne considèrent pas le crime organisé comme une priorité, car ils ne l'associent qu'aux gangs de motards criminalisés et au commerce de la drogue. Ils voient rarement, sinon jamais, de gangs de motards actifs dans leur communauté, par exemple. La formation devrait améliorer la diffusion de l'information, ce qui permettrait aux policiers/policières de recevoir des informations exactes et complètes, et donc d'avoir une vision moins restreinte du crime organisé.

Ces lacunes montrent qu'il est important de fixer des priorités et d'établir un rapport entre ces dernières et les définitions officielles et plus larges du crime organisé. La sensibilisation consiste à fournir les informations pertinentes et les connaissances nécessaires pour reconnaître le crime organisé avec exactitude.

CONSEILS

Notes de formation

Les policiers/policières des détachements ruraux et isolés ne considèrent pas le crime organisé comme une priorité vu qu'ils ne l'associent qu'aux gangs de motards criminalisés et au commerce de la drogue et qu'ils voient rarement, sinon jamais, de gangs de motards actifs dans leur communauté, par exemple.

Accroître la compétence

Le partage de l'information est la pierre angulaire du renseignement criminel et de la compétence. Nos données indiquent qu'un pourcentage surprenant de policiers/policières de première ligne et de superviseurs n'utilisent pas la BNDC au quotidien, ni pour la consulter, ni pour l'enrichir. Parmi les explications possibles, mentionnons le manque de convivialité de l'interface, le manque de formation et la nécessité d'analyser l'information avant de l'entrer dans la banque de données. Les membres qui ne se gardent pas de temps pour la BNDC l'utilisent rarement. De nombreux membres se disent trop occupés. D'autres préfèrent utiliser le SIRP, le SREP, le CIPC ou le SARC parce qu'ils savent comment s'en servir et qu'ils y ont facilement accès sur la route (lors des interventions).

Exploiter les ressources

Comment les membres luttent contre le crime organisé dépend en grande partie de leur réalité au quotidien. Il a été suggéré d'élaborer un programme réaliste de sensibilisation au crime organisé qui tiendrait compte de la réalité et des besoins des régions – quels sont les problèmes, de quels éléments faut-il être à l'affût, quelles mesures doivent être prises, etc. Une formation identique pour toutes les régions ne serait pas efficace à cet égard.

Les membres ont compris et reconnu la nécessité d'établir les causes du crime. On peut le faire en enseignant le Modèle opérationnel et en organisant des ateliers pour discuter des questions connexes importantes. Le crime organisé n'est qu'un des nombreux problèmes criminels dont les policiers/policières sont conscients et auquel ils peuvent être confrontés dans leur travail. Les policiers/policières aimeraient y consacrer des ressources et de l'énergie mais ils ne peuvent pas y travailler chaque jour. Des facteurs importants les en empêchent, tels l'organisation du travail, le temps nécessaire pour les fonctions de première ligne, le territoire couvert par les détachements et le temps requis pour les exercices stratégiques.

CONSEILS

Notes de formation

Les membres ont compris et reconnu la nécessité d'établir les causes du crime. On peut le faire en enseignant le Modèle opérationnel et en organisant des ateliers pour discuter des questions connexes importantes.

Conclusion

Ce présent rapport met en lumière des obstacles majeurs à une lutte efficace contre le crime organisé. C'est un document de référence important qui indique les méthodes efficaces et celles qui ne le sont pas selon la perspective des communautés rurales et isolées. Il souligne aussi l'importance de la collecte et de la mise en commun des renseignements criminels dans l'ensemble du Canada.

Il est évident que les détachements ruraux et isolés ont besoin de formation et de ressources supplémentaires pour s'acquitter de leurs responsabilités courantes et pour lutter contre le crime organisé.

Recommandations et moyens d'action

1. Pour sensibiliser les policiers/policières de première ligne et leurs superviseurs à l'importance de lutter contre le crime organisé, nous suggérons que ce rapport soit inclus dans une stratégie de communications grande échelle afin d'informer le plus d'intervenants possible sur le crime organisé dans les secteurs ruraux et isolés.
2. Nous suggérons de créer un programme de formation (préférentiellement en ligne) qui traiterait en détail du crime organisé dans les communautés rurales et isolées.
3. Étant donné que le crime organisé est une priorité pour le gouvernement et les agences d'applications de la loi au Canada ainsi que la GRC, nous suggérons la réalisation d'une étude de suivi qui porterait sur les répercussions sociales du crime organisé sur les communautés.
4. Finalement, nous recommandons qu'une attention particulière soit accordée aux technologies de l'information afin d'encourager le traitement et l'utilisation de l'information au quotidien.

CONCLUSION

Recommandations et action

Il est évident que les détachements ruraux et isolés ont besoin de formation et de ressources supplémentaires pour s'acquitter de leurs responsabilités courantes et pour lutter contre le crime organisé.

RÉFÉRENCES

- ALBANESE, J. S. (2002). *The Prediction and Control of Organized Crime. A Risk Assessment Instrument for Targeting Law Enforcement Efforts*, Virginia Commonwealth University, http://www.ojp.usdoj.gov/nij/international/programs/ukr_pred_paper.pdf, page consultée le 21 juin 2004.
- AUST, R. et J. SIMMONS (2002). *Rural Crime: England and Wales*. Great Britain Home Office Research Development and Statistics Directorate, Information and Publications Group.
- BOLLMAN, R. (mai 2001). *Régions rurales et petites villes du Canada – un aperçu*. Ottawa, Statistique Canada, n° au catalogue 21F0018X1E.
- CANADA. AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA (2003). *Milieu rural et adaptation*, 2003, http://www.agr.gc.ca/rural_e.phtml, page consultée le 21 juin 2004.
- SERVICE CANADIEN DE RENSEIGNEMENTS CRIMINELS (2003). *Rapport annuel sur le crime organisé au Canada 2003*, 2003, www.cisc.gc.ca.
- CANADA. SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PROTECTION CIVILE CANADA (2003). *Faits concernant le crime organisé au Canada*, ww2.psepc-sppcc.gc.ca/policing/organized_crime/factsheets/org_crime_fa_sp, page consultée le 22 juin 2004.
- DONNERMEYER, J. F. (1994). *Crime and Violence in Rural Communities*, 2004. Article présenté lors de l'assemblée annuelle de 1994 de l'Academy of Criminal Justice Science, à Chicago, <http://www.ncrel.org/sdrs/areas/issues/envrnmnt/drugfree/v1donner.htm>, page consultée le 1^{er} septembre 2004.
- DU PLESSIS, V., R. BESHIRI, R. BOLLMAN ET H. CLEMESON. (2002). Definitions of "Rural" Agriculture and Rural Working Paper Series. Document de travail n° 61. Statistique Canada, Division de l'agriculture, décembre 2002.
- FELLEGI, I. (1996). *Comprendre le Canada rural*. Ottawa, Statistique Canada, 1996, www.statcan.ca/bsolc/francais/bsolc?catno=21F0016X, dernière mise à jour le 23 juin 1999, page consultée le 2 septembre 2004.
- FRANK, J. et J. LIEDERBACH. (2003). "The Work Routines and Citizen Interactions of Small-Town and Rural Police officers", THURMAN, Q. C., E. F. McGarrell (ed.) *Community Policing in a Rural Setting*, Cincinnati, Anderson Publishing Co.
- HAWKINS, C. W. et R. A. Weisheit. (2003). "The State of Community Policing in Small Towns and Rural Areas", THURMAN, Q. C., E. F. McGarrell (éd.) *Community Policing in a Rural Setting*, Cincinnati, Anderson Publishing Co.

United Kingdom, Secretary of State for the Home Department by Command of Her Majesty, (2004). *One Step Ahead. A 21st Century Strategy to Defeat Organized Crime*, mars 2004.

LAWTON, A. (2004). *Understanding Rural Crime. Crime Reduction Toolkits*, 2004, <http://www.crimereduction.gov.uk/toolkits/rc0102.htm>, page consultée le 8 juin 2004.

LYMAN, M. D. et G. W. POTTER. (2000). *Organized Crime*, deuxième édition, New Jersey, Prentice Hall, 2000.

OGRODNICK, L. (2002). *Le crime organisé au Canada : enquête sur la faisabilité de la collecte de données policières sur le crime organisé*, Ottawa, Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, n° au catalogue 85-556-XIE, 2002.

POTTER, G. W. (2004). *Domestic Organized Crime Groups, Prison Gangs and Rural Organized Crime*, 2004, http://www.policestudies.eku.edu/potter/crj401_10.htm, page consultée le 11 août 2004.

POTTER, G. W., L. K. Gaines. (1992). *Country Comfort; Vice and Corruption in Rural Settings*, *Journal of Contemporary Criminal Justice*, 1992, n° 8, p. 36-61.

U.K, *British Crime Survey. Rural Areas and Crime*, (2003a). <http://www.crimereduction.gov.uk/rural14.htm>, page consultée le 8 juin 2004.

U.K, *Background information about the issues surrounding rural crime*, (2003b). <http://www.crimereduction.gov.uk/toolkits/rc0102.htm>, page consultée le 8 juin 2004.

VON LAMPE, K. (2002). *Defining organized Crime*, [wysiwyg://3/http://people.freenet.de/kvlampe/OCDEF.1.htm](http://people.freenet.de/kvlampe/OCDEF.1.htm)

WEISHEIT R. A. et J. F. DONNERMEYER. (2000). "Change and Continuity in Crime in Rural America.", G. LaFree (éd.), *The Nature of crime; Continuity and Change*, *Criminal Justice 2000*. vol. 1, p. 309-357, http://www.ncjrs.org/crimnal_justice200/vol_1/02g.pdf.

WEISHEIT, R. A. et L. E. WELLS. (1999). "The Future of Crime in Rural America", *Journal of Crime and Justice*, 1999, xxii, n° 1, p. 1-26.

WILES, P. et A. COSTELLO. (2000). *The "Road to Nowhere": the Evidence for Travelling Criminals*. Home Office Research Study 207. Londres, Home Office, Research, Development and Statistics Directorate.

Autres Rapports Disponibles

| <u>Date</u> | <u>Titre</u> | <u>Auteur</u> |
|----------------|--|--|
| 2005 | Corruption dans les services de police : causes et conséquences - Examen de la documentation | Don Loree, Ph.D. |
| 2005 | Premières nations et crime organisé | Colin Goff, Ph.D. |
| 2005 | La transformation de la structure des groupes du crime organisé | Jharna Chatterjee, Ph.D. |
| 2005 | Échange de l'information entre les services de police canadiens : Un équilibre entre la sécurité, l'efficacité et la collaboration | Marcel-Eugène LeBeuf, Ph.D. et Simon Paré, M. Ed. |
| 2005 | Lutte contre le crime organisé au Canada : Le rôle des médias et des campagnes de marketing social | Tullio Caputo, Ph.D. et Michel Vallée |
| 2004 | Les missions de paix et la police au Canada : Étude de l'incidence sur les policiers civils et les services de police | Marcel-Eugène LeBeuf, |
| Décembre 2004 | Crime organisé et trafic de personnes au Canada: perceptions et discours | Christine Bruckert, Ph.D. et Colette Parent, Ph.D. |
| Septembre 2003 | Le crime organisé de souche autochtone au Canada : élaborer une typologie pour comprendre et établir des stratégies d'intervention | E.J. Dickson-Gilmore, Ph.D. et Chris Whitehead |
| Mai 2003 | TVCF: analyse de la documentation et bibliographie | Wade Deisman, M.A. |
| Mai 2003 | La couverture médiatique du crime organisé - Enquête auprès des dirigeants policiers | Judith Dubois |
| Avril 2003 | Le Canada et les nouveaux défis posés par la corruption dans le nouvel ordre mondiale. Une analyse bibliographique | Fernando Acosta, Ph.D. |
| Mars 2003 | Les réseaux criminels | Vincent Lemieux, Ph.D. |
| Mars 2003 | Les répercussions directes et indirectes du crime organisé sur les jeunes, en tant que délinquants et victimes | Holly Richter-White, M.A. |
| Juin 2002 | Le partenariat frontalier d'application de la loi Canada-Américain – Une situation en évolution | Marcel-Eugène LeBeuf, Ph.D |
| Juin 2003 | Leçons tirées sur le crime organisé et la coopération policière dans l'Union européenne Entrevue avec le professeur Cyrille Fijnaut | Marcel-Eugène LeBeuf, Ph.D |

Autres Rapports Disponibles (cont.)

| | | |
|------------|--|--|
| Juin 2002 | La couverture médiatique du crime organisé - Impact sur l'opinion publique? | Judith Dubois |
| Juin 2002 | La <traite> des êtres humains et le crime organisé : Examen de la littérature | Christine Bruckert, Ph.D. et Colette Parent, Ph.D. |
| Avril 2002 | Collectivités, contrebande et conflit : Envisager des mesures réparatrices pour réparer les préjudices implicites de la contrebande sur la nation Mohawk d'Akwesasne | E.J. Dickson-Gilmore, Ph.D. |
| 1999 | Rapport sur l'évaluation de l'initiative de justice réparatrice de la GRC: Degré de satisfaction des participants aux forums de justice communautaire | Jharna Chatterjee, Ph.D. |
| Août 1998 | Justice réparatrice et maintien de l'ordre au Canada – Centrer l'attention sur la collectivité | Margaret Shaw et Frederick Jané |